

« LES COPAINS » Règlement 2010

Article 1 : Le cyclo club "Les Copains" association affiliée UFOLEP organise le **Brevet Randonneur Sportif "LES COPAINS"** de 158 km, **2 épreuves chronométrées :** "LA FOREZIENNE" 123 km, "LA LIVRAIDOISE" 85 Km et **2 randonnées** "LA FOREZIENNE" 123 km et "LA LIVRAIDOISE" 85 Km.

Article 2 : Ces épreuves sont ouvertes à tous les cyclistes licenciés ou non ayant 18 ans révolus le jour de l'épreuve. (Randonnée La Livradoise dès 14 ans avec autorisation parentale et licence ou certificat médical).

Article 3 : **Catégories spécifiques :** - **Tandems :** Les épreuves sont ouvertes aux tandems dont l'un des cyclistes est handicapé, et aux tandems mixtes, il n'y a pas de classement spécifique tandems. Le brevet est délivré sur la base de la catégorie la plus favorable des 2 concurrents.

Catégorie Z : 1^{ère} et 2^{ème} Catégorie FFC pas de classement spécifique pour la catégorie Z. le brevet est délivré sur la base de la catégorie C.

Article 4 : **CLASSEMENTS et BREVETS :** **Catégorie par tranche d'âge (au 31 décembre 2009)**

Chacun sera récompensé par l'obtention d'un brevet avec temps réel et temps scratch (sauf cas de force majeure : temps scratch)

Barème des temps pour l'attribution des BREVETS 2010		Brevet d'Or Temps Maximum			Brevet d'Argent Temps Maximum			Brevet de Bronze Temps Maximum		
		LES COPAINS 158 Km	LA FOREZIENNE 123 Km	LA LIVRAIDOISE 85 Km	LES COPAINS 158 Km	LA FOREZIENNE 123 Km	LA LIVRAIDOISE 85 Km	LES COPAINS 158 Km	LA FOREZIENNE 123 Km	LA LIVRAIDOISE 85 Km
Catégorie A	Femmes 18 à 39 ans inclus	06:10	05:20	03:25	06:55	06:10	03:50	09:05	08:30	05:10
Catégorie B	Femmes 40 ans et plus	06:40	06:05	04:00	07:25	06:50	04:25	09:05	08:30	05:10
Catégorie C et Z	Hommes 18 à 29 ans inclus	05:30	04:25	02:35	06:00	05:05	03:00	09:05	08:30	05:10
Catégorie D	Hommes 30 à 39 ans inclus	05:35	04:35	02:45	06:10	05:15	03:10	09:05	08:30	05:10
Catégorie E	Hommes 40 à 44 ans inclus	05:45	04:45	02:50	06:20	05:25	03:20	09:05	08:30	05:10
Catégorie F	Hommes 45 à 49 ans inclus	05:50	04:55	03:00	06:30	05:40	03:30	09:05	08:30	05:10
Catégorie G	Hommes 50 à 54 ans inclus	05:55	05:05	03:10	06:40	05:55	03:40	09:05	08:30	05:10
Catégorie H	Hommes 55 à 59 ans inclus	06:05	05:15	03:20	06:50	06:10	03:55	09:05	08:30	05:10
Catégorie I	Hommes 60 ans et plus	06:15	05:30	03:40	07:00	06:25	04:15	09:05	08:30	05:10
Catégorie Y	handisport	06:35	06:05	03:55	07:25	06:50	04:25	09:05	08:30	05:10

Pour des raisons de sécurité et d'autorisation des pouvoirs publics, les concurrents passant à **ST ANTHEME après 11H à VIVEROLS après 12H30, devront rendre leur dossard, et poursuivront leur circuit sous leur propre responsabilité et ne seront pas classés . A TONVIC après 12H45 (km 83) tous les concurrents devront emprunter le parcours N°2 LA FOREZIENNE**

➤ **Classement individuel :** pour chaque catégorie (sauf catégorie Z).

classement scratch (temps de départ pris au milieu du peloton et classement par ordre d'arrivée), et **classement en temps réel** (pris par puce électronique).

En cas de force majeure (panne de chronométrage, puce, dossard manquant ou mal positionné...) **le temps scratch sera la référence.**

- Pénalité d'une 1/2 heure à tout concurrent qui doublera la file des participants afin de se placer en tête dans les nasses de départ ou qui va se placer à l'avant sur le circuit.
- Tous les participants sont susceptibles de se soumettre à un contrôle médical selon les dispositions légales.
- **Tout concurrent non enregistré à la nasse de départ, au contrôle intermédiaire et/ou au contrôle d'arrivée ne sera pas classé.**

➤ **Classement par équipe :** pour participer à ce classement les clubs devront adresser leur engagement sur **un bulletin collectif.**

Chaque participant arrivant marquera :9 pts pour le "Copain d'or", 8 pts pour le "Copain d'argent" et 7 pts pour le "Copain de bronze". 6 pts pour la "Forézienne d'or", 5 pts pour la "Forézienne d'argent" et 4 pts pour la "Forézienne de bronze, 3 pts pour la "Livradoise d'or", 2 pts pour la "Livradoise d'argent", 1 pt pour la "Livradoise de bronze et 1pt pour la randonnée.

Article 5 : **RESPECT ENVIRONNEMENT :**

TOUT CONCURRENT QUI JETTERA DES DETRITUS EN DEHORS DES ZONES PREVUES A CET EFFET SERA DISQUALIFIE

Article 6 : **TARIFS :** (Plus frais éventuels d'inscription par Internet)

- **Engagements :** **UFOLEP :25€/Autres fédérations :29€/Non licenciés :33€.** Majoration de 5 € pour les inscriptions après le **13/06/2010**. Réduction de 3 € par engagé pour les clubs de plus de 10 personnes.
- **Aucun remboursement ne sera effectué pour les concurrents inscrits après le 13/06/2010 .**Pour ceux inscrits avant le **13/06/2010** les remboursements ne se feront que sur justificatif médical et déduit d'un montant de **6 €** pour frais.
- **PASTA PARTY "** de la veille pour un prix de **9 €** par personne (réservation) et **REPAS ACCOMPAGNATEUR** pour un prix de **11 €** (réservation).
- Le montant de l'engagement comprend l'assurance, l'assistance médicale durant l'épreuve (les soins et transports médicaux restent à la charge du concurrent), assistance mécanique, ravitaillements, Repas chaud, lots, carte de route, ...
- Le **ticket repas** sera donné à chaque concurrent en **échange de la puce et de la plaque de guidon** (en bon état). **Toute puce non restituée sera facturée 50 €**

Article 7 : **SECURITE :**

- **La circulation automobile n'étant pas interrompue, pour sa sécurité et celle des autres concurrents chacun doit respecter le code de la route.** En cas d'infraction à celui-ci le concurrent sera le seul responsable des accidents dont il serait l'auteur ou la victime. Un service de sécurité est mis en place sur les différents parcours.
- L'organisateur souscrit une responsabilité civile pour les concurrents régulièrement inscrits à l'épreuve : il est **conseillé aux participants de prendre une assurance complémentaire.**
- Le Directeur de l'épreuve a le pouvoir de modifier le parcours, même en cours d'épreuve si des circonstances imprévues l'y contraignent, de même il peut être amené à neutraliser en partie ou complètement l'épreuve en accord avec les commissaires. Le fait d'être engagé indique que le concurrent aura pris connaissance du règlement et en accepte toutes les clauses.
- En cas de sinistre, une déclaration devra être adressée par écrit par la victime ou son représentant légal au Directeur de l'épreuve, sur place avant le **lundi 05 juillet 2010 à 12 heures.**
- L'organisation se réserve le droit d'arrêter tout concurrent victime d'une défaillance
- Aucune voiture suiveuse n'est admise, hors organisation, il est prévu des points de rencontre pour les accompagnateurs : **ST ANTHEME, VIVEROLS, TONVIC, MARSAC, ARLANC, FOURNOLS, ST ELOY LA GLACIERE, CUNLHAT, ST AMANT ROCHE SAVINE**
- **L'utilisation de matériel non homologué par l'UCI est interdite. le port du casque homologué UCI est obligatoire sur tous les circuits.**

Article 8 : **RECOMPENSES :**

- Un cadeau personnalisé sera remis à tous les concurrents et des lots attribués par tirage au sort seront à retirer au stand Les Copains. Tirage au sort des lots les plus importants, pendant la remise des récompenses, **seuls les concurrents présents participeront au tirage. Diplôme distribué au village d'accueil .**
- **Récompenses**(non cumulables) **classement scratch** (temps de départ pris au milieu du peloton et classement par ordre d'arrivée) , par **catégorie**, et par **club** .

Article 9 : **ORGANISATION :**

- **Obligatoire :** photocopie de la **licence cycliste** (y compris FFCT pour bénéficier du tarif licencié) **ou d'un certificat médical d'aptitude à la compétition cycliste** datant de moins de 1 an pour les **non licenciés et licenciés FFCT.**
- Chaque participant sera identifié par **un dossard qui sera placé à droite en bas du maillot (prévoir des épingles), d'une plaque de guidon et d'une puce électronique à la cheville gauche pour les circuits chronométrés , d'une plaque de guidon pour les randonnées .**
- **Dossards à retirer le samedi 3 juillet 2010 de 15H à 20H et le dimanche 4 juillet 2010 de 6H à 7H15** (zone de loisirs AMBERT).
- 9 ravitaillements (4 liquides et 5 solides) et des services de dépannage sont prévus sur les différents parcours. Un repas chaud sera servi à partir de 12H sur le site d'arrivée.
- Le contrôle des concurrents se fera à partir de 6H30, le départ sera donné à **tous à 8H boulevard Henri IV à Ambert.. Attention ! Le choix des circuits chronométrés (158 ou 123 km) se fait pendant l'épreuve, pour la Livradoise 85 km (Chronométré ou randonnée) et pour La Forezienne en formule randonnée (123 km) le choix se fait à l'inscription.** Nombre de concurrents limité (Aucune inscription le dimanche 4 juillet. Date limite des inscriptions par courrier : Mercredi 30/06/2010)
- **Les dossards seront contrôlés au départ. Le départ se fera par nasse suivant l'ordre des N° de dossards.**